L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE, 3 JUILLET 1881.

Les États-Unis, la France et l'Angleterre.

Un journal américain publie le parallèle suivant entre la France et l'Angleterre:

"Au point de la prospérité matérielle, il n'existe pas deux pays qui offrent un plus singulier contraste que la France et l'Angleterre. Les conditions matérielles y sont les mêmes. La France a une superficie de 211 milles carrés et une population d'environ 37 millions d'habitants. La superficie de l'Angleterre est, en chiffres ronds, de 120 milles et sa population d'environ 30 millions. Comme densité de population, il n'y a que très peu de différence entre le Royaume-Uni et la République française. Mais cependant, de récentes statistiques sont venues démontrer que, pour une raison ou pour une autre, la France est beaucoup plus prospère que sa rivale. En effet, les Français sont satisfaits de la situation de leur commerce et ne font entendre aucune plainte à ce sujet, bien que les fermiers et les fabricants aient à lutter comme les Anglais contre la concurrence qui leur est faite par les Américains. Ils se tiennent à la hauteur et gagnent plutôt du terrain. La *Pall Mall Gazette*, parlant de la France, disait récemment:

"La richesse croissante de la France étonne le monde et indique une somme de prospérité dont elle n'a jamais approché sous aucune autre forme de gouvernement."

"Les Anglais, au contraire, voient leur commerce décliner et leur terres diminuer de valeur. Il existe dans les districts manufacturiers une dépression sérieuse à laquelle la législation ne saurait porter remède. C'est là un sujet intéressant à étudier et nous croyons utile de rechercher les causes de cette différence entre les résultats produits dans deux pays placés dans des conditions identiques.

"Le contraste entre la prospérité des États-Unis et la stagnation qui règne en Angleterre a une cause apparente. Les États Unis, en effet, étant un pays jeune et possédant un immense territoire essentiellement propre à l'agriculture, l'accroissement des richesses y est dû en grande partie au développement rapide des ressources naturelles. Mais la France ne jouit pas de ces précieux avantages et la proportion entre l'étendue de son territoire et sa population est la même qu'en Angleterre. Elle ne se trouve pas mieux placée non plus pour fabriquer à bon marché. Elle doit sa supériorité sur l'Angleterre soit au caractère de ses habitants, soit à l'esprit de ses lois, et rien dans la nature ne s'oppose à ce que cet ordre des choses soit interverti.

"La différence fondamentale qui existe entre les deux pays en matière de législation repose sur la possession de la terre. Le sol de l'Angleterre appartient presqu'entièrement aux grands propriétaires, tandis que celui de la France est entre les mains du peuple. Il y a en France 5 millions de propriétaires, on en compte à peine 5,000 en Angleterre. Généralement le propriétaire français fait valoir lui-même sa ferme; l'Anglais préfère louer la sienne. Le fermier anglais paie un loyer; le Français cultive une terre qui lui appartient.

"Sous un autre rapport, la France et l'Angleterre ont suivi des voies différentes. L'Angleterre a été et est encore la forteresse du libre-échange; la France a toujours adhéré fermement à la politique protectionniste. L'Angleterre, dans l'espérance de revivifier son industrie expirante, médite de revenir au système protectionniste, mais la France ne semble pas vouloir faire un pas vers le libre-échange.

"Il existe un troisième point de différence entre les deux nations: le système monétaire en vigueur. En effet, le monométallisme or prévaut en Angleterre, tandis que le bimétallisme domine en France. Il est impossible de déterminer d'une manière exacte la part d'influence exercée sur le commerce des deux pays par leur système monétaire, mais à défaut de causes naturelles, nous sommes en droit d'attribuer les résultats dont nous sommes témoins à des causes artificielles et c'est aux hommes d'État anglais qu'il appartient de rechercher si leur pays n'est pas redevable à sa législation d'État du dépérissement dans lequel se trouve aujourd'hui l'industrie anglaise."

Les sauveteurs Bretons.—Les abords du Théâtre du Châtelet présentent aujourd'hui une animation inaccoutumée. C'est la fête des sauveteurs bretons. Ils sont venus en costume du pays: veste bleue, pantalon bleu ou blanc, chapeau de feutre à larges bords; les femmes en fichu de dentelle et bonnet plat avec leur grosse croix d'or sur la poitrine. Quimper et Quimperlé, Guérande, Locmariaquer, Guémené et bien d'autres villages de la côte ont envoyé leurs contingents. Dans les brasseries de la rue des Halles, sur la place du Châtelet, le long des quais, on ne voit que Bretons et Bretonnes avec leurs binious, leurs fifres et leurs tambourins.

La foule se presse curieuse autour de ce coin de Paris, qui ressemble aujourd'hui à une grande fête de Bretagne. Un lutteur en veste brodée d'or arrive en voiture avec deux jeunes femmes à jupes bleues portant un étendard sur lequel un loup est dessiné à côté d'un chapeau breton.

Les fêtes des sauveteurs, qui doivent durer trois jours, commencent cette après-midi au Châtelet, par une kermesse avec danses, bourrées, gavottes, passe-pieds et musique du pays. Il n'y a pas de fêtes en Bretagne sans luttes: aussi ceux de Gouesnach et de Saint-Cadou, vingt couples de gaillards aux larges épaules et aux membres robustes vont-ils se disputer la couronne. C'est un spectacle nouveau à Paris de voir le vainqueur passer ses mains sous les reins du vaincu, le retourner et l'enlever à bout de bras en poussant le cri du coq.

Demain, le cortège des sauveteurs, après une messe à Notre-Dame, se rendra au Trocadéro, où aura lieu la distribution des récompenses, sous la présidence de M. Nadault de Buffon. Lundi, excursion à Saint-Denis.

Petit Dictionnaire drolatique.

Par l'auteur de la causerie.

Aplomb..La clef du succès pour bien des gens.

Apoplexie..Maladie fort en faveur parmi les héritiers présomptifs.

Apprenti..Individu qui souvent passe son temps à ne rien apprendre.

Arabe..Pour nous un vagabond, toujours prêt à mal faire,
Pour la France un bandit ne rêvant que de guerre!

Album..Le plus souvent recueil d'inepties.

Amour..Chose qui change de genre suivant le nombre.

Argent..Le Tout-Puissant de notre époque.

Assaisonnement..Chose qui manque à la cuisine du pays, sinon à sa politique.

Arrogance..Ce qui donne au sot parvenu un cachet particulier.

Associé..Individu qui ne jouit pas généralement d'une confiance illimitée.

Asthmatique..Individu qui fait à la fois son propre désespoir et celui de la faculté.

Aurore..Beauté qui, chaque jour, au chevet du dormeur,
Dépose, en l'éveillant, quel qu'il soit un labeur.

Avenir..Chose qui n'appartient à personne, mais que tout le monde travaille à s'assurer.

Autrefois..L'âge d'or des vieillards:
Autrefois, autrefois! répètent les vieillards,
Ah! nous faisions bien mieux: nous étions des gaillards.

Avocat..C'est un homme de bien, doublé d'un vrai malin,
Qui prend quand-il le peut l'intérêt de la veuve
Comme le capital même de l'orphelin,
Ainsi dit un ami: je n'en ai pas la preuve!

Aveugle..C'est un individu qui souvent n'y peut voir,
Ou bien quelque niguad qui n'y voit que du noir!

Axiome..Tout ce que dit la femme axiome:
Car qui peut contredire un être si charmant?
Un mari peut l'oser, mais jamais un amant!

—C'est un grave journal judiciaire, la *Loi*, qui me donne la nouvelle de la fin. Notre confrère raconte l'histoire d'un pickpocket qui fourrageait dans les poches des badauds arrêtés devant les cages des bêtes, au Jardin des Plantes. Cette semaine, il fut arrêté au moment où il visitait, dans la foule, les vêtements d'une grosse dame encore assez fraîche. La grosse dame laissait faire et souriait. Sans doute elle s'abusait sur les intentions de l'individu, qui n'en voulait en réalité qu'à son porte-monnaie. Enfin un agent aperçut le filou, lui mit la main au collet. Le pick-pocket, un certain Harris, a été condamné à trois mois de prison.

SPECTACLES BALS, etc.

FEU D'ARTIFICE!

SECONDE GRANDE Exhibition Pyrotechnique COMPLIMENTAIRE —A— WEST END, Lundi soir, 4 juillet 1881.

Trente-trois pièces principales, chacune au bi... seront tirées, sous la direction des fabricants, la Unexcelled Fire Works, de New-York.

Les trains partiront toutes les quinze minutes du coin des rues Canal et Carondelet.

ALLER ET RETOUR, 15 CENTS.

2 juil—3f   C. B. EVANS, Surintendant.

WEST END.

GRAND CONCERT

Tous les soirs par le fameux orchestre du Professeur MOSES,

William Bichel .... cornettiste-soliste

Illumination électrique.

Concert matinée tous les samedis, à midi.

On pourra se procurer des trains spéciaux, à des prix raisonnables, pourvu qu'on les retienne trois heures d'avance.

Des trains partent des rues Canal et Carondelet à 6 heures et quart du matin, à 7 heures du matin et à chaque heure jusqu'à 3 heures de l'après midi, alors, les trains partiront toutes les demi-heures jusqu'à 5 heures du soir et ensuite toutes les 20 minutes.

Le dernier train de la ville partira à 10 heures et quart du soir.

Le dernier train de West End partira à 11 heures et demie du soir.

Les Dimanches les trains de l'après-midi partiront tous les quarts d'heure.

15 cents seulement pour toute la course, aller et venir.

1er mai—   C. B. EVANS, Surintendant.

Fort Espagnol.

Grand Concert Promenade, TOUS LES SOIRS, Par l'Orchestre du FORT ESPAGNOL.

W. Borchert..........Chef d'Orchestre
R. Gewert..........Solo de Cornet
G. D'Aquin..........Solo de Flûte
O. Jahn..........Solo de Clarinette
Prof. Weifenbach..........Tambour-Major
Exécutant sur 16 tambours.

Ne manquez pas de visiter le Département Zoologique et autres nombreux amusements du Fort.

GRATIS.

Le Fort Espagnol est éclairé à la lumière électrique.

Prenez les chars coin des rues Canal et Bassin. Les trains partent à de courts intervalles toutes les après-midi.

50 billets d'excursion $2.50.
Billets aller et retour 25 cts.
Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.
Enfants au dessous de 5 ans, gratis.

Achetez vos billets aux bureaux avant d'entrer dans les chars. Les personnes payant leurs billets sur le train feront attention d'obtenir un billet, ou morceau de billet du conducteur pour chaque billet payé.

Le dernier train part du Lac à 11 P. M.

10 juin—

Douzième Festival Annuel —DU— 4 JUILLET.

Grande Exhibition Pyrotechnique FESTIVAL et BAL à prix donné par L'Association de Bienfaisance des Commis de la Louisiane. —AUX— FAIR GROUNDS, LUNDI, 4 juillet 1881.

—Liste des prix.—

1. Belle montre en or à remontoir pour homme. 2. Service à thé et plateau en argent. 3. Boîte à bijoux en argent. 4. Bague en diamant solitaire. 5. Collier en or. 6. Panier à gâteaux en argent. 7. Service à thé Chinois d'ornement. 8. Service à crème en argent. 9. Belle montre en or à remontoir pour dame. 10. Pot à eau en argent sur anse. 11. Chaîne de montre en or massif pour homme. 12. Huilier en argent. 13. Beurrier en argent. 14. Montre à clef en or pour dame. 15. Salière et poivrier en argent. 16. Grande boîte de bijoux en argent. 17. Pot à eau en argent. 18. Joli service à thé en porcelaine—44 pièces à bordure dorée. 19. Jeu de flacons à eau de Cologne. 20. Vase à fruits en argent. 21. Vase à noix en argent. 22. Porte-bijoux en argent. 23. Six chemises évoluées à $20 faites sur commande par J. C. Smith, 22 rue St Charles.

Le plus grand feu d'artifice qui se sera jamais vu ici.

Les dames seront admises sur invitation seulement. On peut se procurer des invitations en s'adressant à tout membre de l'Association ou par la boîte de la poste 1736. Les prix sont exposés chez Danziger 131 du Canal. Billets 50 cents.   5 juin—1m—DMerV

Banque du Peuple de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 1er juillet 1881.—Un dividende semi-annuel de Quatre Pour Cent sera payé aux actionnaires de cette banque à partir de mardi, 5 du courant.

1 juillet—5f.   H. LANDRY, Caissier.

Banque Mutuelle. — Nlle-Orléans, 30 juin 1881.—A une réunion de la Direction, tenue le 28 du courant, il a été résolu de déclarer un dividende de quatre pour cent payable aux actionnaires sur demande.

1er juil—1m   JOSEPH MITCHEL, Caissier.

New Orleans Canal & Banking Company.—Nouvelle-Orléans, le 27 juin 1881.—A une assemblée des Directeurs qui a eu lieu aujourd'hui, il a été déclaré un dividende de QUATRE POUR CENT, payable aux actionnaires sur demande.

28 juin—7f   J. B. MONTREUIL, Caissier pro tem.

Banque Nationale de l'État, de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 26 juin 1881.—A une assemblée du Conseil de Direction tenue le 25 courant, un dividende semi-annuel de QUATRE pour cent a été déclaré, libre de toutes taxes, payable aux actionnaires, à partir de MARDI, le cinquième jour de juillet 1881.

26 juin—7f   J. E. JAREAU, Caissier par intérim.

Bureau de la Compagnie des Waterworks de la Nouvelle-Orléans, coin des rues St-Charles et Perdido—Nouvelle-Orléans, 22 juin 1881.—Conformément à la section 6 de la charte, une élection de quatre directeurs pour l'année suivante aura lieu au bureau, le LUNDI, 4 juillet 1881, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.

Le livre de transfert sera fermé du lundi, 27 juin, au 5 juillet 1881.

23 juin—10f   ALEX. BONNEVAL, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle-Orléans, 21 juin 1881.—Un dividende de Trois Piastres par Action sera payé aux actionnaires, VENDREDI, 15 juillet, sur les bénéfices des six derniers mois.

Tout transfert d'action entre le 8 et le 15 juillet doit être fait "ex dividend."

22 juin—au 15 juil   V. VALLOIS, Secrétaire.

Bureau du Bonded Warehouse Co.—Coin des rues Conti et Peters—Nouvelle-Orléans, 30 juin 1881.—Conformément à la Charte, l'élection annuelle des directeurs de cette compagnie aura lieu en ce bureau le LUNDI, 4 juillet 1881, de midi à 1 heure de l'après-midi.

31 juin—au 4 juil   P. A. CONAND, Secrétaire.

Banque Nationale de la Louisiane—Nouvelle-Orléans, 29 juin 1881—A une réunion du Conseil des Directeurs tenue ce jour, un dividende de quatre pour cent a été déclaré payable sur demande à partir du 1er juillet 1881.

30 juin—7f   A. LURIA, Caissier.

Les jardiniers et fleuristes sont invités à adresser des soumissions pour l'achat des plantes et de la pépinière du jardin situé à l'angle des rues Magazine et Première et dernièrement occupé par H. Baye. A un acquéreur responsable, le jardin sera loué aux taux de $30 par mois jusqu'au 1er octobre 1881, et de $35 par mois pendant les deux années suivantes. Les plantes à vendre comprennent une riche collection de roses en pots et en terre, de dahlias, chrysanthèmes, etc. S'adresser avant le LUNDI, 4 juillet, à

1 juill—5f.   P. S. WILTZ, Administrateur public, 5 rue Carondelet.

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 30 juin 1881.—A une réunion de la direction, qui a eu lieu le 29 du courant, il a été déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent payable aux actionnaires sur demande.

30 juin—7f   J. L. MERCIER, Caissier.

Bureaux de la Compagnie du chemin de fer "New Orleans City", No 134 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 30 juin, 1881.—Un dividende d'un dollar et demi par action sera payé aux actionnaires de cette compagnie, à partir du 11 de juillet prochain. Le livre des transferts sera clos du 1er au 11 juillet.

30 juin—au 12 juillet   RICH. F. HARRISON, Secrétaire.

E. L. Carrière.   Chas. J. Carrière.

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires, No 34 RUE CARONDELET,

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un État ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE —FERA— A la Nouvelle-Orléans Lne, Mardi, 12 Juillet 1881.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL De la Loterie à $2. CLASSE G.

GROS LOT: $30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT À— $110,400!

Le tirage commencera positivement 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie, DANS LA MATINÉE DU Mardi, 12 Juillet 1881. —A LA— NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000,	soit	$30,000
1 Lot de	10,000		10,000
1 Lot de	5,000		5,000
2 Lots de	2,500		5,000
5 Lots de	1,000		5,000
20 Lots de	500		10,000
100 Lots de	100		10,000
200 Lots de	50		10,000
500 Lots de	20		10,000
1,000 Lots de	10		10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités suivant du nombre qui aura gagné le lot de $30,000	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités suivant du nombre qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités suivant du nombre qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE, M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage du MARDI, 12 Juillet 1881. TOUS LES LOTS —SONT— PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les États, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de [illegible] doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

Écrivez, pour des circulaires ou envoyez les ordres à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne. ou à la même personne au No 212 Broadway, New-York

Hôtels, Sources etc.

HOTEL LABAT, A Abita Springs

M. LABAT prévient ses amis et le public en général qu'il est prêt à les recevoir, et qu'il ne négligera rien pour satisfaire ses clients.

19 juin—au 31 août

PENSION PRIVÉE Tenue par Mr COTT, A la Grande Ile.

Prix par jour..........$ 2 00
" semaine..........10 00
" mois..........40 00
Références   MAD. HOULNE, Coin St-Louis et Bourbon.
11 juin—1m—DMerV

Mulberry Grove Hotel!

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'ouvrir une pension bourgeoise, près de Covington, où les personnes qui voudront bien l'honorer de leur patronage trouveront tout le confort désirable. Il se trouve sur les lieux: Ombrage magnifique, site admirable, sources minérales, bains, etc., etc. Mes prix sont très modérés.

11 juin—1m. S. M. J.   G. THIERY.

BLADON SPRINGS.

L'hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1881.

Des bateaux à vapeur portant la malle des États-Unis partent de Mobile en destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis. Malle quotidienne entre les sources et ici par voie de Buckatunna. Les eaux de ces sources célèbres sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de la Diabète, de la maladie de Bright et de toutes autres maladies des reins; le scrofule, les affections cutanées l'alcoolisme, et les maladies de femme. Prix: $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux etc. S'adresser à J. CONNER & Cie., Sources de Bladon, Comté Choctaw, Ala. Billets pour les sources, aller et retour, bons pour jusqu'à ce qu'il en soit fait usage, $17.

20 mai—3m. D.Mer.J.

PENSION FRANÇAISE A NEW YORK, No 15 University Place. PAR NICOLAS BETTING.

Bonne table — Belles chambres. Prix modérés. MM. les voyageurs du Sud patronnent la maison.   9 juin—3m

CULLUM SPRINGS,

A un mille à l'ouest de Bladon Springs, Ala. Ouvert aux voyageurs le 1er juin 1881. Prix: au mois, $30; à la semaine, $10. Pour des recommandations, s'adresser à M. J. Rykoski, rue Decatur, 52, et à J. Aleina, rue Dryades, 406, N.-O. Pour plus amples informations, s'adresser à J. C. et S. C. O'HARA, Bladon Springs, Ala.   28 mai—6 s

HOTEL DE L'EUROPE, A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés, savoir: par mois, $45; pour quinze jours $25; par semaine $12.   21 mai—3m

BEERSHEBA SPRINGS

Au sommet des montagnes du Cumberland, comté de Grundy, Tennessee, à 2,250 pieds au-dessus du niveau de la mer.

CHAS. E. SMEDES & Co., PROPRIÉTAIRES.

CONDITIONS.
Par jour..........$ 2.00
Par semaine..........12.00
Par mois..........40.00

L'HOTEL sera ouvert dès le 1er juin. Les édifices, les terrains, les lits et la literie, le linge de table, etc, tout est en parfait état. Il se trouve sur les lieux des sources naturelles et des sources d'eau ferrugineuse, indépendamment de l'eau de pluie recueillie dans des citernes. Le paysage est magnifique et la nature y est plus belle et plus pittoresque que dans aucune autre région.—Bains russes et bains turcs, bains chauds et froids à l'hôtel même.—Excellents chevaux, voitures neuves, à prix modérés.—Table égale à celle d'aucun autre hôtel.—Musique pendant toute la saison.—Billets de chemin de fer, aller et retour, en vente dans les principaux bureaux, et à prix réduits.—Pour tous les points du Sud, du Sud-Est, du Sud-Ouest et de l'Ouest, Beersheba est la résidence de montagne la plus rapprochée, et placée au sommet de la plus haute montagne de la chaîne du Cumberland, elle est hors d'atteinte des fièvres et du choléra.

Malle tous les jours, avec bureau télégraphique au bureau même.

M. JNO. P. MUMFORD, et le major O. D. Hickle, du City hôtel, de la Nlle-Orléans, sont nos agents.   CHAS. E. SMEDES & Co.

13 mai—3m.

DEBALLAGE DE PRINTEMPS CHEZ GODCHAUX, 81 et 83, RUE DU CANAL.

Lundi, 14 mars, nous déballerons plus de soixante nouveaux genres en vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants, comprenant les dernières nouveautés dans les marchandises de saison en qualités moyennes et légères. Tout l'assortiment sera le plus vaste et le plus joli que nous ayons jamais eu, et que nous invitons à venir examiner.

Notre fonds est bien assorti en vêtements Diagonal, laine, serges bleu, Tweed et Casimirs, de coupe et de genres variés.

Notre assortiment de vêtements pour garçons et enfants est complet, et sera durant toute la saison.

NOUVEAUTÉS, EN ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX.

LÉON GODCHAUX, 81 et 83, RUE DU CANAL.

VINCENT MICAS.

Seul Agent, aux États du Sud, pour les célèbres SAZERAC BRANDIES, de MM. Sazerac de Forge et Fils.

Seule médaille d'or décernée à l'Exposition de Paris, en 1878.

Seul propriétaire de l'Amer-cordial Aromatique Américain de Peychaud. Agent pour l'Impérial de Cook et importateur général de

LIQUEURS ET VINS FINS. 24 et 16, RUE ROYALE, —ET— 11 et 13, PASSAGE de la BOURSE. NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

AMER-CORDIAL AROMATIQUE AMÉRICAIN DE PEYCHAUD. Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER, provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et Aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 2, avant les repas, dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère, ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs-Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, et avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile en maladies de la Santé, et [illegible] peut contribuer à la rétablir.

Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.

Dr F. B. Gaudet, 183 rue Douane. C. Délery, D. M. P.
L. Tenoy, M. D. Gandevialle, D. M. P.
E. Harrison, 25 rue St-Charles.
Dr C. Holliday, M. D. Alcée Chastant, M. D.
Dr Faget, Thos. Layton, D. M. P.
C. Beard, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

M. Micas a l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général, qu'il a renouvelé son bail pour l'Hôtel du Fort Espagnol et qu'il y tiendra un restaurant cette année, comme précédemment, à l'effet de conserver à cet établissement la réputation et la vogue qu'il s'est acquise. L'ouverture se fera vers le 20 février, afin de permettre aux étrangers se trouvant à la Nouvelle-Orléans à l'époque du Carnaval, de le visiter.   30 janv—6m. DerJ.

Mme HONORÉ, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne, recommandé pour toutes les maladies de femme et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, [illegible] chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chaque [illegible] sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans. elle se recommande au public.   15 déc 1 an

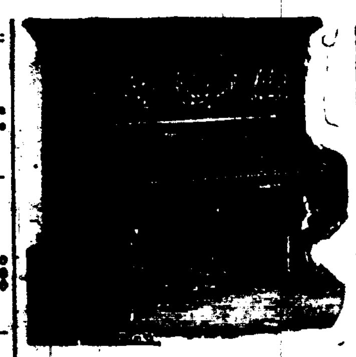

GRUNEWALD,

127 RUE DU CANAL! Grunewald Hall, 18 Baronne St.

PIANOS Des plus célèbres fabriques! STEINWAY, WEBER, PLEYEL, KNABE, FISCHER.

ORGUES des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

Instruments à musique de toutes les variétés et en assortiment immense. Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boîtes à Musique, Tabourets, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des genres les plus élégants.

Envoyez chercher des catalogues. Venez nous voir à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous cherchons à plaire en donnant des GARANTIES et pleine satisfaction.

Adresse: LOUIS GRUNEWALD, 127 CANAL et 18 BARONNE.

20janv.—

Le Mathushek Droit.

LE SEUL PIANO DROIT QUI N'EST JAMAIS DISCORD.

Depuis les cinq dernières années, les facteurs de Pianos Forte ont fait de grands efforts pour construire un Piano pouvant résister au climat sévère. Ils ont essayé de plusieurs moyens et qui font usage (mais l'ont abandonné) de la plaque double en fer. Ils ont fait leurs buttes solides avec d'immenses blocks de bois, et, nonobstant, le plus grand nombre de Pianos Droits n'ont pas donné un résultat satisfaisant pour cette raison que les marteaux SONT TOUS PLACÉS DANS UNE PLANCHE EN BOIS fixée à la plaque en fer, planche qui, à toute variation de température, se déplacera ou enflera, enlevant au Piano son bon ordre et son accord.

Les Pianos Mathushek Droits, sous ce rapport, sont faits d'une plaque épaisse de fer façonnée de manière à recevoir des coches en bois dans lesquels les marteaux sont placés, ainsi, ces marteaux sont fixés directement à la plaque en fer et ne peuvent être mus par aucun déplacement du bois.

Des marteaux, la corde passe par une ferrure en cuivre vissée à une plaque en fer, puis à travers la table d'harmonie, et est adaptée à un marteau à l'autre extrémité de la plaque de fer, produisant ainsi un Piano des plus solides et des plus forts qui aient jamais été construits.

Comme ton, travail et fini général, le Mathushek Droit ne peut être surpassé; il devient d'un usage très répandu et sa popularité s'accroît constamment.

Nous serons très obligés si vous venez voir ces Pianos. Nous acceptons aussi en échange de vieux Pianos à des prix libéraux et recevons de faibles paiements mensuels.

P. WERLEIN, 135 RUE DU CANAL.

Le premier Magasin de Pianos, Orgues, Musique et Instruments de Musique.   12mai—

Biscontau Frères,

L'angle des rues Bayou et Broad.

GROCERIE, liqueurs et magasin de fourrage, des meilleures qualités, ainsi que foin, maïs, avoine, son et graine de coton, etc., à des prix bien réduits.

Toutes marchandises délivrées à domicile.

14 nov—1 an.

HENRY N. SIEBRECHT,

49....RUE ROYALE....49

MEUBLES DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER ET SALLE A MANGER, RICHES ET ÉLÉGANTS

DANS LE DERNIER GENRE.

Papier de tenture, qualités de luxe et qualités ordinaires.

PRIX MODÉRÉS.

21 avril—6m.

Santé c'est Fortune!

TRAITEMENT DU Dr. E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau: un spécifique pour l'Hystérie, la Torpeur, les Convulsions, les Migraines nerveuses, Affaiblissements des facultés intellectuelles, Perte de mémoire, Spermatorrhée, Impotence, Émissions involontaires, Vieillesse prématurée causée par un excès de travail, Abus de soi-même, Excès qui amènent à la misère, à la débilité et à la mort. Une boîte guérira tout cas récent. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre la boîte ou six boîtes pour cinq piastres; envoi transmis par la malle, payé d'avance sur reçu du prix. Nous garantissons la cure de tout cas par l'usage de six boîtes. A chaque personne nous transmettant une commande pour six boîtes, faisant accompagner cette commande de la somme de cinq piastres, nous enverrons une garantie écrite de lui rembourser l'argent si le traitement ne résulte pas en la cure désirée. Garanties données par F. FREDERICKSON, droguiste en gros et au détail, 139 rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne. Les ordres transmis par la malle seront promptement exécutés.

Sept 1an—Dim.Mar.Jeu

LUCIEN QUEYROUZE.   OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS —ET— Toutes sortes de Produits de l'Ouest, AUX MAGASINS BLEUS, Coin Vieille-Levée et Bienville, Nlle-Orléans.

juil 30—1an

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

BASILE BARÈS a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction. Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées. Les ordres à la campagne seront exécutés dans le plus court délai.

20 fév—

BUREAU DE PRETS. OTTO SCHWANER,

17....RUE BARONNE....17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

PRETS D'ARGENT.

Les personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE", rue Baronne, 42, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1856. Possédant de vastes capitaux, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits et offre des avantages spéciaux dans les cas de prêts ou autrement désirés.

9jan—1an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Hyppolite Beiot vs. Mary Louise Weier.

ANCIENNE CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 3724—maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 3553—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 5 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro onze, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Prieur, Johnson et Ste Anne, sur un plan dressé par Henry Moellhausen, ancien voyer, daté du neuvième jour de juin 1846, et déposé en l'étude de Lucien Hermann, alors un notaire en cette ville. Le dit lot forme l'encoignure des rues Prieur et Ste-Anne, et mesure, en pied américain, trente-huit pieds dix pouces et une ligne de face à la rue Ste-Anne, trente-neuf pieds quatre pouces de largeur dans le fond, soixante-dix-huit pieds huit pouces une ligne de profondeur et façade à la rue Prieur, et soixante-dix-huit pieds onze pouces et deux lignes de l'autre côté, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ni réserve. Étant la même propriété acquise par le défendeur ci-dessus, par achat de Myrtle Conrodie, conformément à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, le 8 mars 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

3 juin, 3,10,17,24, juil 5

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Thos. Longridge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3696—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par John G. Gaines, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, JAMES T. CLARK, Greffier.

3 juil—3,7,12.

Succession de John Burnside.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3796—Division C—Attendu que P. S. Wiltz a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu John Burnside, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, JAMES T. CLARK, Greffier.

3 juil—3,7,12

Succession de James Reynolds.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 441—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Michael T. Mullady, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour, JAMES T. CLARK, Greffier.

29 juin—29—3,8 juil

Succession d'Etienne Cordeviolle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3744—Division—Attendu que Aimée Cortmagère a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif à la succession de feu Etienne Cordeviolle, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour, JAMES T. CLARK, Greffier.

24 juin—24,28,3 juillet.

Succession de John Dashner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3301—Division D—Attendu que Barbara Dashner a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu John Dashner, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour, JAMES T. CLARK, Greffier.

2 juil—2, 5, 10.

Succession de Mme Ann Burrell, veuve de Gerald Farrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2619—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les 10 jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Mangan, exécuteur testamentaire de la défunte, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour, JAMES T. CLARK, Greffier.

28 juin—28—2,7 juil

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Antoine Martin	Lafitte Léon
Berger Prosper Jules	Lecomte François
Béret Pierre	Lavande Laurent
Brunet Antoine	Leguillette François
Béret Mlle Emilie et Charles	Lelorrière Armand
Bouche Jacques	Las Louis Clément
Bonnehoux Dominique	Legionnette Paul
Bonnant Albert	Levêque Paul Adolphe
Chatelain Catherine	Legrand Jules Numa
Conti Bertrand	Maillet François
Chevagneux Etienne	Masure Louis
Claverie Pascal	Malestre Pierre Martin
Cantal (la famille)	Monthérac Léonard Henry
Courtiade Eugène	Moing Louis
Conti Paul	Morancet Joseph
Car ahu ou Tarbourach J-Pierre	May Dominique
Capera Florentan, Florin, Emile, Léon	Marchand Paul Emile
Charlet Armand	Mauritien Catherine
Condin Albert	Nogier Paul Camille
Dantiet Louis	Ornet Julie Vve Béret
Dumaix Jean François	Pomme Pierre
Dussain Marc	Poivet André
Dubosc Joseph	Pabin Joseph et Auguste
Dumery Léon L.	Puguinan Augustin
Durand Pierre Marie	Pouvet Edouard
Ebenhard Mlle Caroline	Quesmet Mme
Fontaine François	Le Rouse Jean-Marie
Fuchsbach Adam	Respaud Félix
Flosch Chas	Rossignol Louis
Fontenean Gabaeo Aimé	Roques Jean Baptiste
Guignon Stanislas	Robert Edmond
Girard Auguste	Rossot François Eugène
Grosset Mme Vve	Rotgé (la famille)
Grumbach Max	Siedone Ferdinand
Guttion Clodomir Auguste	Salles Clément
Hulin Frédéric	Setahery Rose
Hervieux Mme Vve	Souchet Marie Victoire
Halles Jean	Schmidt M
Jean Mme (bouchère)	Soundelaix Germain
Jay Mme Vve	Salomon Mathieu
Kneer, née Fleschmann	St-Martin Joseph
Knechel Gustave Louis	Tonturon ou Jantzen Joseph
Tessereau Jacques	Tulsch Vincent
Labarbe Jeanne	Valentin, André, Antoine, Adolphe
	Vergnes Emile

La Nouvelle-Orléans, le 1 juillet 1881,
Le Consul,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

11 mai—

Département du Commerce,

Salon 12 de l'Hôtel de Ville,

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1881.

DES soumissions cachetées seront reçues au salon du maire, jusqu'à midi, le 30me jour du mois d'août 1881, pour la vente du droit de passage en franchise du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Carrollton, avec tout le matériel roulant et tout ce qui y appartient, pour une période de vingt-cinq (25) ans, à partir de la date de l'expiration des dites franchises, savoir: 9 février 1883.

La vente se fera conformément à l'ordonnance No 7172 et aux stipulations enregistrées au bureau de l'administrateur du commerce.

Chaque soumission sera accompagnée d'un dépôt ou d'un chèque certifié de $50,000, comme garantie de l'intention du soumissionnaire d'accepter l'adjudication, laquelle somme sera forfaite en faveur de la ville au cas où le contrat ne serait pas signé, et sera gardée comme dépôt spécial jusqu'à l'évaluation finale du dit chemin et de sa propriété.

Les soumissionnaires auxquels le contrat ne sera pas adjugé seront remboursés de leurs dépôts le jour de la vente effectuée.

Toutes les soumissions doivent être faites séparément comme suit: 1° Pour la ligne principale ou le tronc line des rues Baronne, Triton Walk et St-Charles. 2° Pour la ligne-branche de la rue Jackson.

Le tout devant se faire conformément aux spécifications sus-mentionnées.

WM. FAGAN, Administrateur du département du Commerce.

2 juil—3,10,17,24,31—7 août

LES HÉRITIERS DE J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

Offrent à partir de LUNDI, 13 du courant, le reste de leur fonds de marchandises de Printemps et d'Été, à des prix grandement réduits. L'attention spéciale est appelée sur leur assortiment.

Linons toile imprimés,
Ginghams Zéphyr,
Satins imprimés français,
Organdies et Jaconats français.
Grenadines françaises en couleur,
Étoffes à robes de laine françaises,
Suisses à pois et à dessins.
Mousselines blanches, etc., etc.

12 juin—

JOHN R. LEGIER,

Notaire,
No 79 Passage de la Bourse,
Entre les rues Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLÉANS, Lne.
29fév—6m MeVD

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande vente de spéculation.

Trente et un îlets de terre et Quatre lots de terre avec maison cottage Dans le Sixième District.

En bon état de culture.

Bien égoutté et entouré.

Une chance rare pour une bonne spéculation.

Vente par ordre de cour pour payer des dettes.

Succession de Mme Nancy Anne Carnes.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Dossier No 1212.

PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 23 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D. daté du 14 juin 1881, dans l'affaire de la succession de Mme Nancy Anne Carnes, décédée, dossier No 1212, il sera vendu

Les îlets de terre ci-après décrits situés dans le Sixième District de cette ville, à savoir:

1° Ilet No 98 borné par les rues Soniat, Acadia et Clara et la ligne inférieure de Rickerville.
2° Ilet No 99 borné par les rues Soniat, Acadia, Clara et Robert.
3° Ilet No 100 borné par les rues Acadia, Clara, Robert et Upper Line.
4° Ilet No 101 borné par les rues Clara, Robert, Willow et Upper Line.
5° Ilet No 102 borné par les rues Soniat, Willow, Clara et Robert.
6° Ilet No 103 borné par les rues Soniat, Willow et Clara et la ligne de Rickerville.
7° Ilet No 104 borné par les rues Soniat, Willow et Cucula et la ligne de Rickerville.
8° Ilet No 105 borné par les rues Soniat, Willow, Cucula et Robert.
9° Ilet No 106 borné par les rues Upper Line, Willow, Cucula et Robert.
10° Ilet No 107 borné par les rues Upper Line, Claiborne, Cucula et Robert.
11° Ilet No 108 borné par les rues Soniat, Claiborne, Cucula et Robert.
12° Ilet No 109 borné par les rues Soniat, Story et Cucula et la ligne de Rickerville.
13° Ilet No 110 borné par les rues Soniat, Story et Claiborne et la ligne de Rickerville.
14° Ilet No 111 borné par les rues Robert, Barrett et Claiborne et la ligne de Rickerville.
15° Ilet No 112 borné par les rues Robert, Barrett, Claiborne et Upper Line.
16° Ilet No 113 borné par les rues Robert, Barrett, Peters et Upper Line.
17° Ilet No 114 borné par les rues Robert, Barrett et Peters et la ligne de Rickerville.
18° Ilet No 115 borné par les rues Robert, Barthe, Peters et Rickerville Line.
19° Ilet No 116 borné par les rues Robert, Barthe, Peters et Upper Line.
20° Ilet No 117 borné par les rues Robert, Barthe, Hedge et Upper Line.
21° Ilet No 118 borné par les rues Robert, Barthe, Hedge et Rickerville Line.
22° Ilet No 119 borné par les rues Robert, Barthe, Hedge et Rickerville Line.
23° Ilet No 120 borné par les rues Robert, Barthe, Hedge et Upper Line.
24° Ilet No 121 borné par les rues Robert, Barthe, Hopkins et Upper Line.
25° Ilet No 122 borné par les rues Robert, Barthe, Hopkins et Rickerville Line.
26° Ilet No 123 borné par les rues Robert, Mistura, Hopkins et Rickerville Line.
27° Ilet No 124 borné par les rues Robert, Mistura, York et Upperline.
28° Ilet No 125, borné par les rues Robert, Mistura, York et Upperline.
29° Ilet No 126 borné par les rues Robert, Mistura, York et Rickerville Line.
30° Ilet No 127, borné par les rues Robert, York et la limite inférieure de Rickerville.
31° Ilet No 128 ayant 180 pieds de face rue York, 86 de face rue Robert, sur une profondeur de 206 pieds sur la limite inférieure, moins un morceau de terre exproprié pour en faire un canal de drainage.
32° Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 5, 6, 7 et 8 et sont contigus les uns aux autres, et mesurent comme suit, à savoir:

Les lots 5 et 6 mesurent chacun 32 pieds. Le lot No 7, 31 pieds, et le lot No 8 30 pieds de face chacun rue Celeste sur une profondeur de 101 pieds chacun, le lot No 8, formant le coin des rues Celeste et Robert, l'îlet borné par les rues Soniat et Perrier.

Les améliorations consistent en une maison cottage en bois avec six chambres, citernes, etc.

Conditions—Comptant au moment de la vente; 10 0/0 à payer comptant sur les lieux pour assurer les ventes.

Les actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, No 129 rue de la Commune, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et exigibles en 1881.

Juin—26—juillet 3 10 17 23

PAR B. ONORATO.

Livres de Droit.—Bibliothèques. Meubles de bureau, etc.

Succession de Isiah Tharpe.—No 3603.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR B. ONORATO, Encanteur.—Bureau No 45 rue Royale—MARDI, 5 juillet 1881, à 10 1/2 heures A. M. il sera vendu à l'enchère publique, sur les lieux, 53 rue St-Charles, entre Gravier et Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. en date du 22 juin 1881, les biens-meubles suivants:

Un fort lot de livres de droit, bibliothèques, meubles de bureau et compteur.

Conditions—comptant sur les lieux.

20 juin—25—2,5 juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à deux étages dans le Premier District.

Succession de François Graham.

No 3353—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet, SAMEDI, 9 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 mai 1881, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un morceau de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, Franklin, Cleet et Erato, mesurant 14 pieds 6 pouces 1 1/2 lignes de face à la rue Liberté sur 78 pieds de profondeur, étant la moitié du lot No 18. Les améliorations comprennent une maison à deux étages désignée par le No 317 de la rue Liberté.

Conditions de la vente—La moitié ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans pour billets portant 8 0/0 d'intérêt par an et tenus par hypothèque et privilège de vendeur.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. J. Castell, notaire.

5 juin—5,11,18,25, juil 2,9.

La moitié de l'intérêt indivis dans la résidence No 775 rue Remparts, à l'encan.

Succession de Mme Elizabeth Flicker.

No 3663—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, le 30 juillet 1881, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans. Division A, en date du 29 juin 1881.

La moitié de l'intérêt indivis du défunt dans un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Clouet, St-Claude et Louisa, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Remparts sur une profondeur de 255 pieds et 8 pouces.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 juin—30—9,16,23,30juil.

FRANTZ   W. H. OPITZ.

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie.,
Montres, bijouterie,
65 rue Royale,
Entre Bienville et Conti
Nlle-Orléans,
BIJOUTERIE ET MONTURE DE DIAMANTS.
N. B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée.

Cure de la Névralgie (Credmann).

REMÈDE composé exclusivement de végétaux et parfaitement inoffensif. Il guérit: Névralgie, Rhumatisme, Goutte, Migraine, Mal de Gorge, Lassitude ou Langueur des membres du corps et toutes les Maladies inflammatoires. Nous publions ci-après quelques-uns des certificats que nous avons reçus:—Hazlehurst, Miss., 5 jan 1881.—Le présent est pour certifier que j'ai fait usage dans ma famille de "Clement's Neuralgia Cure" et que je le considère un remède des plus efficaces.—R. J. Catching, maître de poste.—Gallman, Miss. 31 mars 1881.—M T D. Clement. Le présent est pour certifier que je souffrais, comme m'en avait informé mon médecin de famille, d'une névralgie du rein, et mon médecin me considérait mort. Deux autres médecins furent appelés pour me faire une incision, mais avant le jour fixé pour l'opération, je reçus une bouteille de votre "Neuralgia Cure" qui me guérit entièrement. On peut m'écrire à cet effet, je jurerai de l'exactitude de ce qui précède. Respectueusement, John Coar.—De la Nlle-Orléans, les suivants: Mme A. Snow, 72 rue Claiborne, côté Sud, guérie immédiatement de la névralgie après 40 ans de maladie.—Bernard Haas, coin des rues Commune et Claiborne, guéri des [illegible] et de graves contusions.—Prix $1.00 la bouteille.—Préparé par

CLEMENT & WOOD, 162 rue de la Commune, N. O., Lne.

Escompte libéral aux marchands.—A vendre par CHS. U GAUDET, coin des rues Remparts et St-Louis.

11 juin—6m, D,M,J

LA MERVEILLE DU MONDE: Le Destructeur de Vermine DU PROF. HERMAN,

Renommé dans le monde entier,

qui est reconnu comme étant bien supérieur à tout ce qui a été découvert jusqu'ici pour tuer les rats, les souris, les insectes sur les volailles, les fourmis, punaises, blattes, bêtes noires, puces sur les chiens, rouilles et insectes sur les plantes, mites dans les fourrures, tiques ou poux sur les moutons, chèvres, bestiaux, etc. Il a été fait usage avec grand succès de cette composition contre les insectes qui attaquent les plantes.

A VENDRE, UN PAQUET POUR 25c, OU SIX POUR $1.25.

La poudre est libre de toute odeur désagréable et se conserve dans tout climat. On peut la répandre partout sans danger; elle ne fait de mal ni aux chats ni aux chiens, qui d'ailleurs ne la mangent pas. La façon d'en faire usage est indiquée sur les paquets.

Cette découverte a valu au prof. Herman une médaille d'argent aux expositions entre colonies à Victoria, en Australie. Fabrique Gravel Lane, Houndsditch, Londres, Angleterre.

F. FREDERICKSON, importateur et marchand de drogues en gros et en détail, 139 rue du Canal, Bâtisses Touro, Nlle-Orléans, seul agent en Louisiane.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Walter Millard.

Les quatre magasins en briques à deux étages. No 68 rue Tchoupitoulas. No 70 rue Tchoupitoulas. No 109 rue St. Charles, No 22 rue Bienville.

Le magasin en bois recouvert en ardoises, rue Poydras, près de la rue St. Charles.

Les deux magasins en briques à quatre étages, No 67 rue Tchoupitoulas, No 71 rue Tchoupitoulas.

Les deux magasins en briques à trois étages, No 84 rue Peters, No 141 rue Julia.

La belle résidence en briques avec quatre lots de terre, au coin des rues Joséphine et Chestnut.

Dans l'affaire de la succession de Walter Millard, décédé.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Dossier No 2800.

PAR W. I. HODGSON, encanteur,—Bureaux 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 9 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, en cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, en date du 8 juin 1881 pour le compte de la succession Walter Millard, décédé, Dossier No 2800, à l'encan, il sera vendu:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Poydras et Lafayette, mesurant 26 pieds à pouce de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur parcourant tout l'îlet et faisant face à la rue Commerce entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à deux étages bien bâti désigné par le No 68 rue Tchoupitoulas, avec fenêtres à l'épreuve du feu, et loué à MM. Vairin & Mortimer, marchands de Produits de l'Ouest, jusqu'au 1er octobre 1881, à raison de $600 par an.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet et attenant à la propriété ci-dessus décrite, mesurant 24 pieds 10 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur traversant l'îlet et faisant face à la rue Commerce entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à deux étages, bien bâti avec fenêtres à l'épreuve du feu et loué à MM. Vairin & Mortimer jusqu'au 1er octobre 1881 à raison de $500 par an.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Lafayette, St Charles et Carondelet désigné par le No 8, mesurant 22 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur entre lignes parallèles de 108 pieds 8 pouces et 4 lignes.

Les améliorations comprennent le magasin en bois recouvert en ardoises dont on s'est servi comme un entrepôt pour du marbre loué nominalement à $10 par mois à Carrick & Rolling jusqu'au 1er octobre 1881

Second District,

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Chartres et Decatur, désigné par le lot No 7 et mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Bienville, 22 pieds 10 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 108 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne plus près de la rue de Chartres sur une première profondeur sur l'autre ligne latérale de 86 pieds 8 pouces et 4 lignes se rétrécissant alors 4 pieds 8 pouces, puis une seconde profondeur de 42 pieds 6 pouces et 4 lignes à la ligne du fond.

Les améliorations comprennent un entrepôt en briques à deux étages désigné par le No 22 de la rue Bienville, loué à H Loubat jusqu'au 1er octobre 1881 à raison de $10 par mois.

Quatrième District.

5° Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Celeste, Joséphine et Jackson désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 qui se touchent et mesurent chacun 24 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 141 pieds 10 pouces et 6 lignes le lot No 1 formant le coin des rues Chestnut et Joséphine, le tout entre lignes parallèles, au pied américain.

Les améliorations comprennent une belle et agréable résidence en briques à deux étages avec mansarde recouverte en ardoises avec dépendances en briques à deux étages contenant 2 salons, corridor salle à manger cuisine et 3 chambres au dessus et 9 ou 10 chambres à coucher au dessus, cabinets, lieux d'aisance avec cheminées en marbre etc., etc., gaz partout, une cour magnifiquement ornée et louée à P. E. Mortimer, jusqu'au 1er octobre 1881, à raison de $900 par an.

—AUSSI—

Au même local et en même temps et pour le compte de la dite succession, il sera vendu.

L'intérêt indivis de cinq seizièmes 5|16 dans la propriété suivante de valeur ci-dessous décrite

Premier District.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Fouchet, Poydras et Lafayette, mesurant 27 pieds 10 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur traversant l'îlet jusqu'à la rue Fouchet, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à quatre étages, bien bâti, avec volets à l'épreuve du feu, désigné par le No 67 de la rue Tchoupitoulas, et loué à MM. Hutchinson & Bro, jusqu'au 1er octobre 1882, à raison de 1200 par an.

7° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et dans le même îlet que la propriété décrite en dernier lieu, mesurant 26 pieds 5 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur traversant l'îlet jusqu'à la rue Fouchet, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à quatre étages, parfaitement construit, avec volets à l'épreuve du feu, connu comme le No 71, rue Tchoupitoulas, et loué à MM. Hornbright & Cie, jusqu'au 1er octobre 1881, au taux de $1200 par an.

8° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters (autrefois Nlle Levée) Commerce, Poydras et Lafayette, mesurant 25 pieds 8 pouces de face à la rue Peters sur une profondeur de 127 pieds traversant l'îlet jusqu'à la rue Commerce, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, parfaitement construit, avec volets à l'épreuve du feu, connu comme le No 84 rue Peters et loué à "Webster & Dillingham Mills" jusqu'au 1er octobre 1882, à raison de $450 par an.

9° Un certain lot de terre ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julia, Girod, Camp et Magazine, mesurant 25 pieds 3 pouces de face à la rue Julia, sur une profondeur de 96 pieds 7 pouces.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, parfaitement construit, avec résidence au premier et magasin au rez-de-chaussée, connu comme le No 141 rue Julia, et loué à W. S. Lesour et autres jusqu'au 1er octobre 1881, au terme de $420 par an.

—AUSSI—

Le même local au même endroit, pour compte de la même succession, il sera vendu—

Le deux cent quarante cinq deux cent quatre vingt huitième (245|288) intérêt indivis dans

10° Un certain lot de terre, avec tous les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Poydras et Lafayette, désigné par le No 3 et mesurant 22 pieds de face à la rue St-Charles, sur une profondeur de 104 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à deux étages, connu comme le No 109 rue St-Charles, loué à J. G. Lee, jusqu'au 1er décembre 1881 au taux de $240 par an.

Le tout plus ou moins, et conformément aux plans faits par J. F. Braun, arpenteur, en date de juin 1881.

Conditions—Comptant au moment de transférer les titres, un dixième devant être payé comptant sur les lieux pour lier l'acheteur.

Actes de vente par devant Andrew Hero Jr. notaire, No 17 Commercial Place, aux frais des acquéreurs, en comprenant les taxes dues et exigibles en 1881.

9 juin—9,12,19,26—3,9, juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX RÉSIDENCES COTTAGE EN BOIS, Au coin des rues Clouet et St-Claude. Deux résidences cottage en bois au coin des rues Clouet et Marais. SUR CINQ LOTS DE TERRE DANS LE TROISIÈME DISTRICT.

Succession de H. Glaser et de sa femme Mme M. Glaser tous deux décédés.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Dossiers Nos. 3417 et 3279.

A UN LONG CRÉDIT. A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 16 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu conformément à différents ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, un du juge N. H. Rightor de la Division D, dans l'affaire de la succession de Mme M. Glaser, en date du 2 juin 1881, Dossier No 3417 et l'autre ordre du juge H. L. Lazarus de la Division E, dans l'affaire de la succession de H. Glaser, en date du 7 juin 1881, Dossier No 3279, et à un ordre amendé de l'Honorable N. H. Rightor, daté du 10 juin 1881, succession de Mme M. Glaser, Dossier No 3417, à un long crédit, à l'encan, il sera vendu—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, anciennement (Bons-Enfants,) Marais, (anciennement Moralès,) Clouet et Feliciana, désignés par les lots Nos un et seize qui se touchent et mesurant comme suit, à savoir:

Le terrain No 1 forme le coin des rues St-Claude et Clouet, et mesure 29 pieds 7 pouces et 6 lignes de face rue St-Claude, sur une profondeur et façade à la rue Clouet de 117 pieds.

Le terrain No 16 mesure 29 pieds 5 pouces de face rue St-Claude, sur une profondeur de 117 pieds. le tout entre lignes parallèles et au pied américain. Les améliorations consistent en une maison cottage en bois contenant deux chambres, deux cabinets, cave, lieux d'aisance etc.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même District et îlet que la dernière propriété ci-dessus décrite, et désignés comme lots Nos 3 et 4 qui se touchent, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Clouet, sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces et 7 lignes, (au pied américain).

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, ayant 4 chambres de chaque côté, citerne, etc., sur le terrain No 3, une vieille étable et un four de cuisine sur le terrain No 4.

3° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Louisa, Marais (ci devant Moralès) et Urquhart, et désigné par le No 1 qui forme le coin des rues Clouet et Marais, et mesure 32 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur et façade rue Marais de 117 pieds 10 pouces et 4 lignes, mesure américaine.

Les améliorations consistent en deux cottages en bois, avec 2 salons et 4 chambres chacun, 2 citernes, lieux d'aisance, etc.

Conditions Un tiers ou plus comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 0/0 d'intérêt, hypothèque spéciale et lien du vendeur, 5 0/0 honoraires d'avocat, en cas de procès, assurance et transfert des polices ainsi que toutes les clauses de sécurité, 10 0/0 comptant de tout le prix de la vente requis en dépôt sur les lieux pour assurer l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, 61 rue du Camp, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et exigibles en 1881.

12 juin—12,14, 19, 26, juil 3, 9, 16

O. DROUET,

NOTAIRE PUBLIC.

Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse entre les rues St. Louis et Conti.

1er janv—6mDMeV

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés améliorées et de valeur dans le Second et le Troisième District.

No 178, rue Galvez, entre Dumaine et St-Philippe, Second District.

No 104 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais, Troisième District.

Octavie Trezier et autres, vs Lewis Ory, tuteur.

No 3591. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale, SAMEDI, 6 août 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er juillet 1881, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec, Esplanade, St. Claude et Marais, lequel lot de terre mesure au pied anglais, 30 pieds 3 lignes de face à la rue Kerlerec, 30 pieds 5 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces 6 lignes d'un côté, et de 111 pieds 3 pouces 5 lignes, de l'autre côté. Cette propriété a été acquise de feu Martin Moll, à l'encan de Jules André Armand Garreau, ainsi qu'il appert d'un acte passé devant Octave De Armas, notaire de cette ville, le 3 février 1870, dûment enregistré au bureau du Contrôleur des Aliénations pour la paroisse d'Orléans dans le livre No 97, folio 422.

La dite propriété a été dévolue à la dite dame Moll comme héritière testamentaire de son mari feu le Dr Moll, ainsi qu'il en ressortira pleinement en se référant aux procédures après décès faites dans l'ancienne Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de feu le Dr Moll, No — du docket de la dite Cour.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage, couvert en ardoises et contenant 3 chambres. Aussi, une cuisine en bois à un étage, jointe à l'édifice principal et contenant 2 chambres avec galerie sur le côté, caves, hangars, lieux d'aisance, cour sur la façade pavée en briques. La propriété porte le numéro municipal 104 rue Kerlerec.

2° Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Miro, Galvez, Dumaine et St Philippe, désigné par le No 5 de l'îlet No 283, lequel lot mesure 30 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Galvez, 132 pieds de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Dumaine et 131 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 4, et 28 pieds 7 pouces 7 lignes dans le fond sur une ligne, et 1 pied 11 pouces 1 ligne sur l'autre ligne, plus ou moins. La dite propriété a été acquise par vente de William Meehan, par acte passé devant Antoine Doriocourt, notaire en cette ville, le 23 mai 1878, dûment enregistré au bureau des Aliénations pour la paroisse d'Orléans, dans le livre No 110, folio 536.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, en retraite sur la rue, et contenant une grande galerie sur la façade, 4 chambres détachées de l'édifice principal et des deux côtés du terrain se trouvent une maison en bois à un étage renfermant chacune une chambre, avec hangars, lieux d'aisance et 2 caves. La cour de devant et celle de derrière sont plantées d'arbres fruitiers ou donnant de l'ombre.

La propriété porte le numéro municipal 178 rue Galvez.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Actes de vente pardevant C. G. Andry, notaire, aux frais des acquéreurs.

2 juil—2,9,16,23,30 6 août

Meubles de maison, etc.

Octavie Trosclair et autres vs Lewis Ory, tuteur.

No 3591—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale JEUDI, 14 juillet 1881, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan au No 46 rue Royale, entre Bienville et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable Henri L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er juillet 1881 dans l'affaire ci-dessus.

Un assortiment de meubles de salon, de chambre à coucher, de salle à manger et de cuisine.

Conditions comptant à l'adjudication.

2jul—2 6 10 14

Propriétés de valeur dans le Troisième District.

Rue des Français, entre Bons-Enfants et Moralès.

Rue Urquhart, entre Union et Français.

Succession de Joséphine François.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 739.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46, rue Royale—SAMEDI 23 juillet 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A., en date du 15 juin 1881, pour compte de la susdite succession, les propriétés ci-dessous décrites:

1° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, formant une partie du lot No 165 de l'îlet No 19 borné par les rues Français, Union, Bons-Enfants et Moralès, conformément à un plan de J. Pilié, voyer, le 14 septembre 1809, déposé en l'étude de Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesure (en pied Français) 30 pieds de face à la rue Français, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La susdite propriété a été acquise par Joséphine Fazende alias Françoise de Marie Rillieux, par acte passé pardevant H Pedescleaux, notaire, le 7 juillet 1835, enregistré au bureau des transferts, livre 18, folio 22.

2° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, anciennement Faubourg Marigny, faisant partie du lot No 199 de l'îlet No 20, borné par les rues Union, Urquhart, Français et Moralès, selon le dit plan ci-dessus mentionné. Laquelle dite portion de terre mesure (en pied français) 30 pieds de face à la rue Urquhart, sur une profondeur de 30 pieds entre lignes parallèles. La dite portion de terre faisant partie d'un certain lot mesurant 30 pieds de face à la rue Urquhart, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, a été acquise de Joséphine Fazende, alias François de Angélique Bienvenu, par acte de L. T. Caire, notaire, le 24 décembre 1835, enregistré au bureau des transferts, livre 18, folio 562.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chs. T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs.

18 juin—18 25, juillet 2,9,16,23

PAR JAS. P. GUINAULT.

Maison rue Bagatelle No 498.

Vente pour effectuer un partage.

Succession de Jean Bonneron et Marguerite Poges, sa veuve. No 2096.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 23 juillet 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E, rendu et signé le 13 juin 1881—

Un lot de terre situé dans le 3ème District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bagatelle, Union, Girod et Urquhart, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bagatelle, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Chs. Rollé, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues en 1881, en sus du prix d'adjudication.

21 juin   2,9,16,23 juillet

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District, dans le voisinage du Marché Deuxième, de l'église St Francis et des Bains publics.

Un terrain de choix pour bâtir dans le Premier District, près du Nouveau Canal.

Mr et Mme James Wilder et als. vs. John F. Goebel et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 2873.

Vente pour effectuer un partage entre les héritiers.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI, le 9 juillet 1881, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane en cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A., rendu le 17 mai 1881, et signé le 21 mai 1881, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Deuxième, St Patrick, Première et St-David, mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de 126 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en bois à deux étages, ayant quatre chambres, galerie, cave, hangar, puits, lieux d'aisance.

2° Trois certains lots de terre situés dans l'îlet ci-dessus décrit, désignés par les lettres B, C et D, mesurant chacun 31 pieds 8 pouces de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 94 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Le lot D forme l'encoignure des rues St Patrick et Deuxième. Les tuyaux du gaz sont sur la rue Deuxième, en face de la propriété ci-dessus décrite.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre E, situé dans l'îlet ci-dessus décrit, mesurant 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue St Patrick sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison cottage double couverte en ardoises, ayant 3 chambres sur chaque côté, cave, lieux d'aisance, etc.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurent et Dryades désigné par le No 20 sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, en date de juin 1846, déposé en l'étude de L. T. Caire, [illegible] Dryades sur 126 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, au pied américain. Les améliorations comprennent un cottage en bois à deux corps de logis retiré du trottoir contenant 2 chambres de chaque côté 1 chambre de chaque côté dans les mansardes, cuisine, cave, etc. Immédiatement au devant de la maison se trouve un hangar qui appartient au locataire actuel et qu'il enlèvera.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les dépendances situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Poydras, Miro et Lafayette, désigné comme le No 2 et mesurant 32 pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Lafayette, 33 pieds 1 pouce de face à la rue Poydras, 117 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne attenant au lot No 1 et 114 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur le côté attenant au lot No 3, tout au pied américain. Le dit lot de terre traverse de la rue Lafayette à la rue Poydras.

Conditions: Comptant.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.

juin—4,11,18,25—2,9juil.